REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département de l'économie, de l'emploi et de l'énergie
Office cantonal de l'inspection et des relations du travail
Direction de la police du commerce et de lutte contre le travail au noir

Formulaire A - Création d'un établissement public

Demande d'autorisation d'exploiter un établissement public

ANNEXES À JOINDRE AU FORMULAIRE A

» Avant de remplir ce formulaire dès la page 4, s'assurer d'avoir la liste complète des pièces justificatives ci-dessous à annexer au formulaire A.

Pièces relatives à l'exploitant

No	Pièce	Détail	Remarque
1	**Pièce d'identité**	Copie couleur de la carte d'identité / du passeport	
2	**Permis de séjour/travail**	Copie du permis autorisant l'activité lucrative à Genève, en cours de validité	Si pas de nationalité suisse
3	**Diplôme de cafetier**	Copie du diplôme ou titre équivalent	
4	**Casier judiciaire suisse**	Extrait original daté de moins de 3 mois avant le dépôt de la requête	S'aider de ce QR code ou cliquer ici
5	**Casier judiciaire pays de domicile**	Extrait original daté de moins de 3 mois avant le dépôt de la requête	En cas de domicile à l'étranger
6	**Certificat de bonne vie et mœurs**	Certificat original daté de moins de 3 mois avant le dépôt de la requête	S'aider de ce QR code ou cliquer ici
	NB. : pour les personnes non domiciliées à Genève / en Suisse dont le canton / pays de domicile ne délivre pas ce type de document, rédiger une attestation manuscrite, datée et signée, attestant jouir d'une bonne réputation.		
7	**Attestation AVS/AI**	Elle doit prouver le paiement aux employés des cotisations AVS des 12 derniers mois	Si l'exploitant est ou a été employeur les 12 derniers mois
8	**Attestation LPP**	Elle doit prouver le paiement aux employés des cotisations LPP des 12 derniers mois	Si les employés sont ou ont été soumis à la LPP les 12 derniers mois
9	**Certificat de capacité civile**	Certificat original daté de moins de 3 mois avant le dépôt de la requête	S'aider de ce QR code ou cliquer ici
	NB. : pour les personnes non domiciliées à Genève / en Suisse dont le canton / pays de domicile ne délivre pas ce type de document, rédiger une attestation manuscrite, datée et signée, attestant avoir l'exercice des droits civils et ne pas faire l'objet d'une mesure de tutelle ou de curatelle.		
10	**Contrat de travail**	Ou tout autre contrat conclu avec le propriétaire de l'établissement	Pas exigé si l'exploitant est également le propriétaire de l'établissement
11	**Accord(s) employeur(s)**	Les autres employeurs doivent accepter, par courrier signé, un travail parallèle	Si l'exploitant a d'autres employeurs

Pièces relatives au représentant de l'entreprise (propriétaire du fonds de commerce)

No	Pièce	Détail	Remarque
12	**Pièce d'identité***	Copie couleur de la carte d'identité/du passeport	
13	**Casier judiciaire suisse***	Extrait original daté de moins de 3 mois avant le dépôt de la requête	S'aider de ce QR code ou cliquer ici
14	**Casier judiciaire pays de domicile***	Extrait original daté de moins de 3 mois avant le dépôt de la requête	En cas de domicile à l'étranger
15	**Certificat de bonne vie et mœurs***	Certificat original daté de moins de 3 mois avant le dépôt de la requête	S'aider de ce QR code ou cliquer ici

NB. : pour les personnes non domiciliées à Genève / en Suisse dont le canton / pays de domicile ne délivre pas ce type de document, rédiger une attestation manuscrite, datée et signée, attestant jouir d'une bonne réputation.

*12-15 :
Pour la société simple, la SNC et la société en commandite : cette pièce doit être fournie par tous les associés.

Pour la SA, la Sàrl et la coopérative : cette pièce doit être fournie uniquement par le président de la société et par la personne qui exerce la direction de la société (si différente).

Pour la fondation et l'association : cette pièce doit être fournie uniquement par le président et par la personne qui exerce la direction (si différente).

16	**Attestation AVS/AI**	Elle doit prouver le paiement aux employés des cotisations AVS des 12 derniers mois	Si l'entreprise est ou a été employeur les 12 derniers mois
17	**Attestation LPP**	Elle doit prouver le paiement aux employés des cotisations LPP des 12 derniers mois	Si les employés sont ou ont été soumis à la LPP les 12 derniers mois
18	**Extrait du registre du commerce**	Extrait attestant que l'exploitant dispose d'un pouvoir de signature (individuelle ou collective)	S'aider de ce QR code ou cliquer ici
19	**Contrat de bail**	Le document doit mentionner la destination des locaux et la société	
20	**Contrat de sous-location et attestation du bailleur**	L'attestation est une autorisation de sous-location par le bailleur	Si le propriétaire de l'établissement est sous-locataire des locaux
21	**Contrat de transfert de bail**	Le document doit mentionner la société	Si le propriétaire de l'établissement est au bénéfice d'un contrat de transfert de bail
22	**Contrat de mise en gérance et attestation du bailleur**	L'attestation est une autorisation de mise en gérance par le bailleur	S'il existe un contrat de mise en gérance
23	**Extrait du registre foncier**	Extrait de propriété des locaux si l'entreprise est également propriétaire des locaux	S'aider de ce QR code ou cliquer ici
24	**Procuration**	Procuration datée et signée autorisant le requérant à déposer la demande	Si la demande est déposée par un avocat, une fiduciaire ou toute autre personne mandatée

Pièces relatives à l'établissement (local de l'activité)

No	Pièce	Détail	Remarque
25	**Deux exemplaires des plans de l'établissement précis, côtés, datés et signés par l'exploitant**	Les plans doivent comprendre les étages accessibles au public, l'indication de l'affectation des différentes pièces ou parties des locaux, et mentionner toutes les installations fixes : cuisines, sanitaires, vestiaires, halls d'entrée, comptoirs, escaliers, etc.	La surface dédiée à la consommation sur place doit être entourée avec un marqueur de couleur et mentionner la surface en M^2
26	**Permis d'occuper ou autorisation de mise en service**	**Pour les établissements ouverts à un large public** (dès 100 personnes / dès 30 lits), il est délivré par le service de la police du feu	S'aider de ce QR code ou cliquer ici
	Document nécessaire s'il s'agit d'un bâtiment neuf, ou d'un premier établissement public soumis à la LRDBHD qui est exploité dans les locaux, ou si les locaux ont fait l'objet de transformation impliquant des changements structurels		
27	**Attestation globale de conformité**	**Pour les établissements non ouverts à un large public** (moins de 100 personnes / moins de 30 lits). Elle est établie par un mandataire professionnellement qualifié	S'aider de ce QR code ou cliquer ici
28	**Tout document permettant d'établir qu'un limiteur-enregistreur de sons a été installé**	**Pour les établissements de catégorie dancing ou cabaret-dancing**	
29	**Tout document permettant d'établir la capacité d'hébergement de l'établissement**	**Pour les établissements de catégorie hôtel ou autre établissement voué à l'hébergement**	Le document doit mentionner le nombre de chambres
30	**Formulaire R**	**Pour les établissements dont l'accès est restreint à une clientèle déterminée**	S'aider de ce QR code ou cliquer ici

FORMULAIRE A

Remplir tous les champs du formulaire

1. REQUÉRANT (personne demandant l'autorisation*)

☐ Madame ☐ Monsieur

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : .....

Rue : ..... Numéro : .....

Complément d'adresse : .....

Localité : ..... NPA : .....

Canton : ..... Pays : .....

Téléphone : ..... E-mail : .....

*Cette personne peut être l'exploitant lui-même, un avocat avec procuration, une fiduciaire avec procuration ou toute autre personne avec procuration.

2. ÉTABLISSEMENT (local de l'activité)

Enseigne/nom de l'établissement : .....

Rue : ..... Numéro : .....

Complément d'adresse : .....

Localité : ..... NPA : .....

Canton : ..... Pays : .....

Téléphone : ..... E-mail : .....

Site internet : https://.....

3. ENTREPRISE (propriétaire du fonds de commerce)

3.1 Numéro IDE : CHE - _ _ _. _ _ _. _ _ _ (figure sur l'extrait du registre du commerce)

Raison sociale : .....

3.2 Nature juridique

☐ Société à responsabilité limitée (Sàrl)
☐ Société en nom collectif (SNC)
☐ Entreprise individuelle
☐ Société anonyme (SA)
☐ Société en commandite
☐ Fondation
☐ Société coopérative
☐ Société simple
☐ Association

Rue : ..... Numéro : .....

Complément d'adresse : .....

Localité : ..... NPA : .....

Canton : ..... Pays : .....

Téléphone : ..... E-mail : .....

3.3 Représentant 1 de l'entreprise

S'agit-il de la même personne que le requérant ? ☐ OUI ☐ NON

»» En cas de réponse « OUI » à la question ci-dessus, poursuivre au point 3.3.1

☐ Madame ☐ Monsieur

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : .....

Rue : ..... Numéro : .....

Complément d'adresse : .....

Localité : ..... NPA : .....

Canton : ..... Pays : .....

Téléphone : ..... E-mail : .....

3.3.1 Sécurité sociale et droit du travail :

L'entreprise ou son représentant emploie-t-elle ou a-t-elle employé durant les 12 derniers mois un employé soumis à l'AVS/AI ? ☐ OUI ☐ NON

L'entreprise ou son représentant emploie-t-elle ou a-t-elle employé durant les 12 derniers mois un employé soumis à la LPP ? ☐ OUI ☐ NON

3.4 Représentant 2 de l'entreprise

»» À remplir en cas de pouvoir de signature collectif (comme inscrit au registre du commerce)

☐ Madame ☐ Monsieur

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : .....

Rue : ..... Numéro : .....

Complément d'adresse : .....

Localité : ..... NPA : .....

Canton : ..... Pays : .....

Téléphone : ..... E-mail : .....

3.4.1 Sécurité sociale et droit du travail :

L'entreprise ou son représentant emploie-t-elle ou a-t-elle employé durant les 12 derniers mois un employé soumis à l'AVS/AI ? ☐ OUI ☐ NON

L'entreprise ou son représentant emploie-t-elle ou a-t-elle employé durant les 12 derniers mois un employé soumis à la LPP ? ☐ OUI ☐ NON

3.5 L'entreprise a plus de 2 représentants ?

Sur une page annexe à joindre au présent formulaire, rédiger les coordonnées de chacun des autres représentants ayant un pouvoir de signature collectif. Préciser, pour chacun d'eux, les informations sur la sécurité sociale et le droit du travail.

3.6 Si l'entreprise (propriétaire de fonds) n'est pas propriétaire des locaux :

- Existe-t-il un contrat de bail ou un transfert de bail ? ☐ OUI ☐ NON
- Existe-t-il un contrat de sous-location du local ? ☐ OUI ☐ NON
- Existe-t-il une mise en gérance du local ? ☐ OUI ☐ NON

4. CATÉGORIE DE L'ÉTABLISSEMENT (art. 3 et 5 LRDBHD)

» En cas d'ouverture de plusieurs établissements, remplir un formulaire pour chaque établissement

» Cocher une seule case.

☐ CAFÉ-RESTAURANT

☐ BAR

☐ DANCING

☐ CABARET-DANCING

☐ BUVETTE PERMANENTE

☐ BUVETTE ASSOCIATIVE

☐ BUVETTE PERMANENTE DE SERVICE RESTREINT

☐ HÔTEL

☐ AUTRE ÉTABLISSEMENT VOUÉ À L'HÉBERGEMENT

4.1 Un service de restauration est-il prévu dans l'établissement ? ☐ OUI ☐ NON

Est-il prévu de faire de la cuisine sur place ? ☐ OUI ☐ NON

Nombre de couverts servis par jour : ☐ moins de 250 ☐ 250 ou plus*

* L'établissement devra fournir dans ce cas au SCAV un concept d'auto-contrôle.

4.2 Pour les dancings ou cabarets-dancings uniquement :

Quel est l'âge d'admission dans l'établissement **?** ☐ 16 ☐ 18

4.3 Pour les hôtels et autres établissements voués à l'hébergement uniquement :

Capacité d'hébergement (nombre de chambres) : .....

Le service de restauration et/ou de boissons est-il réservé aux seuls hôtes** ? ☐ OUI ☐ NON

** Lorsque le service de restauration et/ou de boissons n'est pas réservé aux seuls hôtes, l'établissement doit disposer, en plus de l'autorisation d'exploiter un établissement voué à l'hébergement, d'une autorisation d'exploiter un établissement voué à la restauration et/ou au débit de boissons (catégories : café-restaurant, bar, buvette permanente ou buvette permanente de service restreint). Cette autorisation doit être demandée à la PCTN au moyen d'un formulaire A distinct.

4.4 Capacité d'accueil de l'établissement voué au débit de boissons et/ou à la restauration :

☐ moins de 100 personnes ☐ 100 personnes ou plus

4.5 Si en raison de la vocation de l'établissement, l'accès à ce dernier est restreint à une clientèle déterminée, remplir le formulaire R et l'annexer à ce formulaire.

4.6 Le local dont l'adresse est indiquée au point 2 de ce formulaire abrite-t-il pour la 1re fois un établissement public de la catégorie indiquée au point 4 ? ☐ OUI ☐ NON

4.7 Des travaux soumis à autorisation de l'office des autorisations de construire (OAC) ont-ils été réalisés dans le local ? ☐ OUI ☐ NON

5. EXPLOITANT DE L'ÉTABLISSEMENT (personne physique responsable et titulaire du diplôme de cafetier)

S'agit-il de la même personne que le requérant ? ☐ OUI ☐ NON

⋙ En cas de réponse « OUI » à la question ci-dessus, poursuivre au point 5.1

☐ Madame ☐ Monsieur

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : .....

Rue : ..... Numéro : .....

Complément d'adresse : .....

Localité : ..... NPA : .....

Canton : ..... Pays : .....

Téléphone : ..... E-mail : .....

Nationalité : ..... Type de permis de séjour/travail : .....

5.1 L'exploitant exerce-t-il actuellement une autre activité professionnelle en tant qu'employé ?

☐ OUI → poursuivre en remplissant le point 5.1.1
☐ NON → passer directement au point 5.2

5.1.1 Nom de l'employeur

- Nom de l'employeur 1..... Nombre d'heures hebdomadaires : .....
- Nom de l'employeur 2 ..... Nombre d'heures hebdomadaires : .....
- Nom de l'employeur 3 ..... Nombre d'heures hebdomadaires : .....

5.2 L'exploitant est-il employeur ou a-t-il déjà été employeur durant les 12 derniers mois ?

☐ OUI ☐ NON

REMARQUES IMPORTANTES

- Les requêtes et remarques du présent formulaire **dépendent de la loi** sur la restauration, le débit de boissons, l'hébergement et le divertissement (LRDBHD).
- Aucun établissement ne peut être exploité **sans autorisation préalable**.
- Si le formulaire présente des **lacunes importantes** et/ou que des **annexes manquent**, l'ensemble du **dossier est retourné à l'expéditeur sans être traité**.
- La direction de la police du commerce et de lutte contre le travail au noir (PCTN) peut exiger la production de **tout document ou toute pièce complémentaire** lui permettant d'établir si les conditions d'octroi de l'autorisation demandée sont remplies.
- Une **réponse** concernant la demande d'autorisation est donnée par la direction de la police du commerce et de lutte contre le travail au noir (PCTN) **dans les 2 mois** suivant la réception du dossier complet.
- L'analyse de la demande est facturée à hauteur **d'un émolument de 400 CHF.** La facture est adressée par la PCTN dès réception du dossier. En cas de non-paiement de l'émolument, l'autorisation d'exploiter ne peut être délivrée. En cas de rejet de la demande par la PCTN ou de retrait de celle-ci par le requérant, l'émolument n'est pas remboursé.

SIGNATURES MANUSCRITES

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Les soussignés attestent sur l'honneur que les informations contenues dans le présent formulaire, ainsi que les pièces produites, sont exactes et conformes à la réalité. Toute information indiquée de manière volontairement erronée à la direction de la police du commerce et de lutte contre le travail au noir pourra remettre en cause la validité de l'autorisation délivrée.

Exploitant de l'établissement

Lieu : ..... Date : .....

Nom et prénom : ..... Signature manuscrite : .....

Représentant(s) de l'entreprise*

Lieu : ..... Date : .....

Nom et prénom : ..... Signature manuscrite : .....

Nom et prénom : ..... Signature manuscrite : .....

*En cas de pouvoir de signature collectif : le présent formulaire n'est réputé valablement signé par la personne morale propriétaire de l'établissement que s'il est contresigné par les représentants pouvant engager conjointement la société propriétaire.

Envoyer ce formulaire avec toutes les pièces justificatives requises **par la poste** ou déposer tous les documents dans la **boîte aux lettres de la PCTN.**

Par la poste	**Dans la boîte aux lettres**
Direction de la police du commerce et de lutte contre le travail au noir Secteur autorisations Case postale 1213 Petit-Lancy 1	**Direction de la police du commerce et de lutte contre le travail au noir** Rue de Bandol 1 1213 Onex

Contact

pctn@etat.ge.ch

www.ge.ch/c/aeep

022 388 39 39
Lundi au vendredi
9h00 - 12h00
14h00 - 16h00

Guichets PCTN
Mardi 9h00 - 11h00
Mercredi 12h00 - 14h00
Jeudi 14h00 - 16h00